

Rappel du fonctionnement du centre et du protocole.

Préconisations et memento

Les gestes barrières

- se laver les mains régulièrement ;
- tousser ou éternuer dans son coude ;
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- se saluer sans se serrer la main.
- Respecter les distanciations (1mètre dans les espaces de circulations, 2 mètres dans les salles d'activité).
- Port du masque à partir de 6 ans (masque non fourni)

Nous attirons également votre attention sur les règles suivantes spécifiques au centre Mercoeur

- Masque obligatoire pour tous (**enfants à partir de 6 ans**, adolescents et adultes) dans les parties communes (chaque usager doit être muni de son masque).
- Le respect de la régulation des flux et circulation établis et matérialisés dans l'établissement
- le respect strict du port du masque pour tous les usagers y compris dans les vestiaires pour le deuxième étage
- Pas de possibilité d'accompagner les participants aux activités à l'intérieur du centre (ils seront accueillis à l'entrée par l'intervenant ou un agent d'accueil) **sauf pour les enfants de moins 6 ans (âge maternel-** accompagnement limité à un parent). Le public reste à l'extérieur du centre.
- Les poussettes, les trottinettes et tout autre objet roulant seront totalement interdits dans l'enceinte du centre. Ils pourront être laissés dans un lieu sécurisé prévu à cet effet à l'extérieur du centre.
- Suppression des espaces d'attente à l'intérieur du centre
- Les sanitaires seront utilisables leur accès en est limité (nous demandons aux usagers de bien vouloir prendre leur disposition pour en limiter l'utilisation).

Pratiques culturelles

- Port du masque obligatoire excepté enfants de moins 6 ans.
- Préconisation et remplacement du port du masque par le port d'une visière de protection (non fournie) à minima pour la pratique des ateliers suivants : Cours de langue, théâtre ; chant, atelier vocal et chorale).
- Conserver des distances de 2 mètres minimum (autant que possible).
- Ouvrir les fenêtres pour créer une aération naturelle dans les salles qui disposent de ces éléments.

Pratiques sportives - danse et cirque

- Obligation du port du masque pour toute personne dans le centre, sauf lors de la pratique.
- Chaque usager doit être muni de son propre masque et venir en tenue de sport.
- respect d'une distanciation physique minimale de 2 mètres entre chaque participant pendant la pratique sportive, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas ;
- les vestiaires collectifs seront fermés aux usagers sauf pour les cours qui se déroulent au deuxième étage. Les cours se déroulant au 1^{er}, les pratiquants viendront en tenue exception faite pour les adultes qui pourront utiliser les vestiaires ; ceux-ci sont limités à 4 personnes simultanément.
- les douches resteront également fermées jusqu'à nouvel ordre
- la possession et l'utilisation par chaque pratiquant ou intervenant de son propre matériel dont l'entretien est sous sa responsabilité (équipement sportif, tapis de yoga-gym-pilates, serviette, produits hydro-alcooliques, gourdes, collations, boissons...).
- Une désinfection des pieds et des mains (avec un spray) sera réalisée par l'intervenant pour tous les cours se déroulant dans le DOJO et dans la salle de danse en début de cours.

Equipements demandés pour les autres cours

- Blouses de protection pour les ateliers **d'arts plastiques et de peinture** et **tablier** pour les cours de cuisine (des calots seront également portés mais mis à disposition par le centre).
- Pinceaux et autres petits équipements personnels pour les arts plastiques (liste faite par le professeur)
- Tapis où serviettes pour les cours de gym, pilates et autres.
- Chaussure spécifique pour les cours de danse Hip-Hop et chaussons pour les cours de danse.

L'ensemble des locaux est désinfecté tous les jours à base de produits virucides, bactéricides labellisés Eco-vert. A cela s'ajoute une désinfection quotidienne des sols et points de contact au moyen de vapeur sèche à 120°C.